



## Création d'une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Les missions de cette commission s'articulent autour de 4 axes :

- Elle dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.
- Elle établit un rapport annuel présenté en conseil municipal
- Elle fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.
- Elle organise un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

Composition de cette commission :

- Le Maire (Président)
- Pascal CORMIER représentant de la ville à la commission de Lorient Agglomération
- Françoise TEROUTE adjointe aux affaires sociales
- Anne-Maud GOUJON, adjointe aux finances
- Sonia CAROFF, conseillère Municipale
- Anne-Marie GARANGE, conseillère municipale, membre du Conseil d'Administration du CCAS
- Pierre-Yves LE GROGNEC, Conseiller Municipal
- Caroline PECCHIA, Conseillère Municipale
- Mme Noéline LE BRIS représentante du Conseil d'Administration du CCAS
- 5 à 7 personnes handicapées résidant à Guidel ou leurs représentants
- Pierre-Eric SINQUIN, DST de Guidel
- Catherine BODIC, chargée de communication de la commune